

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 149 – P.R. 17+529 à 23+072

Reprofilage et réalisation d'un enduit superficiel

Communes de LES FOUGERETS et LA GACILLY

Juin-Juillet 2022



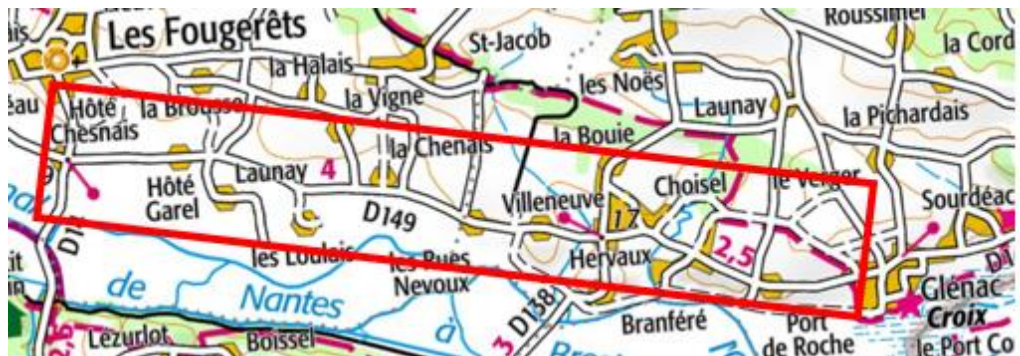
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de reprofiler les rives et réaliser un enduit superficiel d'usure de la RD 149, dans sa section comprise entre l'Hôtel Chesnais et l'agglomération de Glénac, sur le territoire des communes de Les Fougerêts et La Gacilly.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 233 000 € TTC

Les travaux de reprofilage seront réalisés par l'entreprise Eiffage, et ceux d'enduit par l'entreprise Eurovia.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Organisation des travaux

Le planning prévisionnel des travaux réalisés sous déviation se décompose en trois phases distinctes :

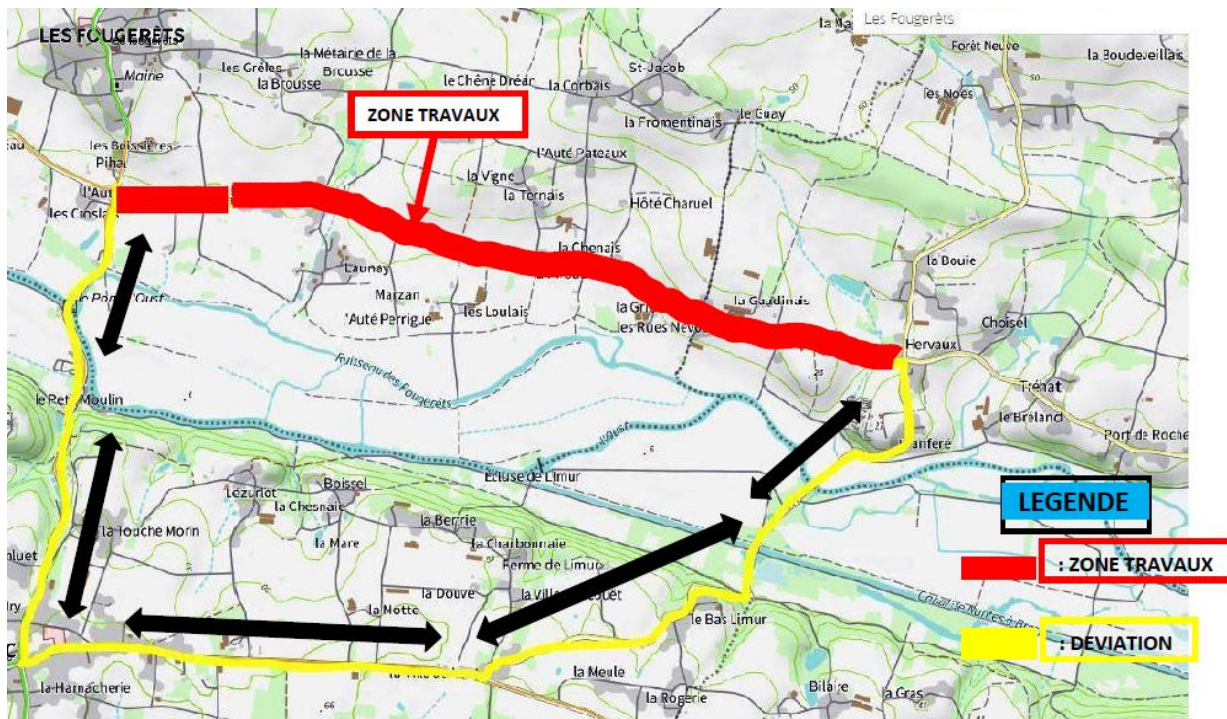
- Reprofilage des rives et enduit de scellement : du 15 au 20 juin
- Calage des accotements : du 23 au 29 juin
- Réalisation de l'enduit : du 18 au 20 juillet

Entre chaque phase, ainsi que le week-end, la circulation sera rétablie.

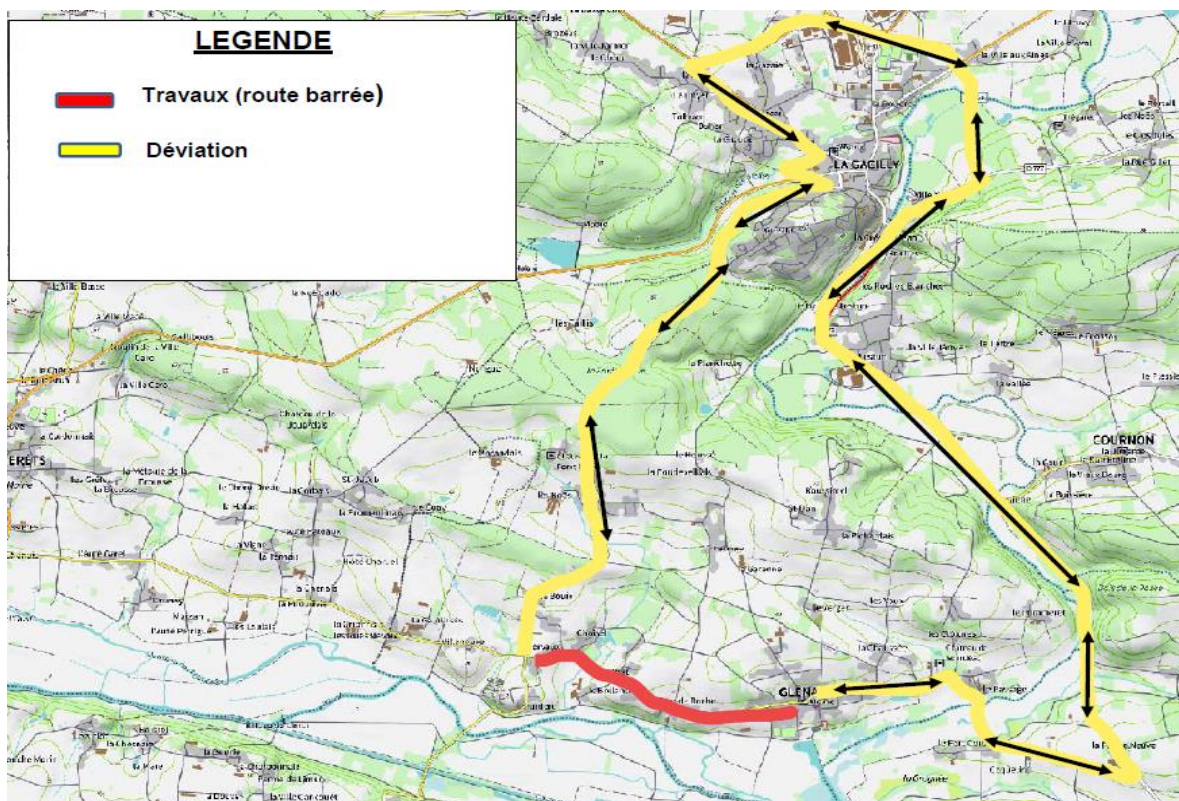
Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 149, dans sa section comprise entre l'Hôte Chesnais et la Guinguette sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Durant les travaux, la RD 149, dans sa section comprise entre la Guinguette et l'agglomération de Glénac sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera neutralisé. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation pendant les phases de travaux.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.